

Justificatif généré le 06/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

06/05/2022

Département de publication :

(92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=291859>

N° d'annonce :

601683

CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICES

SAS au capital de 6 945 626 €

Siège social : 145-151 Quai du Président Roosevelt 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

479 766 842 R.C.S. NANTERRE

ET

ALTRAN TECHNOLOGIES

SAS au capital de 128 510 552.20 €

Siège social : 76 Avenue Kléber 75016 PARIS

702 012 956 R.C.S. PARIS

Apport partiel d'actif

Aux termes des décisions du 1er avril 2022, les Associés ont approuvé les apports partiels d'actif réalisés au bénéfice de la Société par la société Altran Technologies, de l'ensemble des éléments d'actif et de passif composant sa branche d'activité de Finance et Public Sector (FPS) et sa branche d'activité IT France. Il a été décidé :

- d'approuver purement et simplement les termes du contrat d'apport partiel d'actif,
- d'augmenter le capital social d'une somme 239 707 € moyennant l'attribution au profit de la société Altran Technologies de 239 707 actions nouvelles de 1 € et de 111 561 € moyennant l'attribution au profit de la société Altran Technologies de 111 561 actions nouvelles de 1 €.

Le capital social désormais fixé à la somme de 7 296 894 € et est divisé en 7 296 894 actions d'un (1) euro chacune entièrement libérées et de même catégorie..

La société Capgemini Technology Services est devenue propriétaire des biens apportés à compter du 1er avril 2022 , l'entrée en jouissance ayant été fixée rétroactivement au 1er avril 2022 .

Pour avis.

Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGNIFYsH

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGNIFYsH>

